Arrêté n° 2024Délib_096

Université de Poitiers

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE **Licence Accès Santé (LAS)**

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues
DE LA MENTION LETTRES

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu la délibération n°CFVU 20241017_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;
Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

Article 1 : ***ARRÊTE***

Le Jury du semestre Pair et Impair
de la première année de la session 1 à 2
est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M.	Julien RAULT	Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme	Myriam GOURAUD	Professeur d'Université

Titulaires :

M.	Nicolas BOURMEYSTER	Professeur d'Université
Mme	Béatrice BLOCH	Professeur d'Université
Mme	Estelle DUPUY	Maître de Conférences
Mme	Isabelle JOUTEUR	Professeur d'Université

Suppléants(es) :

M.	Frederic TEWES	Maître de Conférences
Mme	Emilie PEZARD	Maître de Conférences
M.	Lionel MARY	Maître de Conférences
Mme	Anne DEBROSSE	Maître de Conférences

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues
sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 13 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation.
la vice-présidente formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL